

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Ergothérapie

Année : 2025-2026

1. Intitulé du module : Performances occupationnelles des personnes présentant une démence ou nécessitant des soins palliatifs

Code: S.ER.SO.2414.F.25

Type de formation : Bachelor

Niveau :

- ☒ Module de base
- ☐ Module d'approfondissement
- ☐ Module avancé
- ☐ Module spécialisé

Caractéristique :

- ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type :

- ☒ Module principal
- ☐ Module lié au module principal
- ☐ Module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
- ☐ Module sur 2 semestres
- ☐ Semestre d'automne
- ☒ Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 4

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français
- ☐ Autres (préciser la langue)

Autres compétences linguistiques :

- ☒ Anglais (lectures et vidéos)

Exigences liées à la fréquentation de la formation : L'acquisition des compétences visées par ce module repose en partie sur des activités d'apprentissage expérientiel. La présence est donc obligatoire pour les cours pratiques (laboratoires) et fortement recommandée pour les cours théoriques.

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le(s) module(s)
- ☒ Avoir suivi le(s) module(s) : 1102, 1208, 2312, 2311
- ☐ Pas de prérequis
- ☐ Autre :

4. Compétences visées

A. Rôle d'Expert·e :

A1. Comprendre les fondements conceptuels et les théories internationalement reconnues de l'ergothérapie, de la science de l'occupation et des disciplines scientifiques de référence et appliquer efficacement ses compétences d'expert·e en facilitation des occupations afin de favoriser la participation de sa clientèle à la société.

A2. Mener et coordonner sous sa responsabilité la démarche d'ergothérapie centrée sur les patient·es/client·es dans leur champ d'occupations.

A3. Déterminer et justifier les méthodes d'évaluation et d'intervention appropriées, spécifiques à la situation et scientifiquement fondées et les employer correctement.

A4. Analyser les occupations et les facteurs environnementaux et les adapter aux besoins des patient-es/client-es.

A5. Analyser les facteurs sociaux, spatiaux, temporels, culturels, institutionnels et politiques et en prendre compte, dans ses interventions.

A6. Utiliser les ressources à disposition, identifier les contraintes et mettre en place l'assistance permettant aux patient-es/client-es de réaliser les occupations souhaitées.

A7. Etre familiarisé-e avec les résultats de la recherche en ergothérapie et en science de l'occupation et en tirer des conséquences pour ses interventions.

B. Rôle de Communicateur-trice :

B1. Communiquer de manière adéquate avec les patient-es/client-es sur la situation et les ressources disponibles et favoriser une compréhension mutuelle pour une prise de décision partagée.

B2. Permettre aux patient-es/client-es de participer au processus de décision par son style de communication et la mise en place de mesures de soutien et renforcer ainsi leur autonomie.

E. Rôle de Promoteur-trice de la santé :

E2. S'engager pour une société inclusive et sans obstacles, et pour des conditions favorables à la santé.

F. Rôle d'Apprenant-e et de Formateur-trice :

F1. Soutenir son propre processus d'apprentissage ainsi que celui de leurs collègues en créant des conditions d'apprentissage favorables.

G. Rôle de Professionnel-le :

G2. Respecter, dans l'exercice de sa profession, le code professionnel de l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE) et le code déontologique de la Fédération mondiale des ergothérapeutes (WFOT).

5. Objectifs généraux d'apprentissage

- Connaître les principaux troubles neurocognitifs (TNC), ainsi que leurs impacts dans le parcours et la vie quotidienne des personnes concernées
- Décrire les différentes perspectives épistémiques en jeu sur ce thème
- Adopter une communication efficiente avec les personnes présentant des atteintes cognitives sévères, les proches aidant-es et l'équipe interprofessionnelle
- Proposer et expliquer des modalités pertinentes d'évaluation et d'intervention dans les soins et en thérapie, dans la perspective de favoriser le bien-être et la performance occupationnelle des personnes concernées par des TNC ou des soins palliatifs

6. Contenu et formes d'enseignement

Unité 1 – Interventions et approches psychosociales pour les personnes avec une démence (PaD) ou les personnes nécessitant des soins palliatifs (2 ECTS) – 30 périodes

Contenus :

- Psychopathologie des Troubles Neurocognitifs et enjeux épistémiques
- Impacts des troubles cognitifs et des Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD) sur la vie quotidienne
- Évaluations et interventions auprès des PaD (approches psychosociales)
- Communication avec les PaD, leurs proches aidant-es et l'équipe interprofessionnelle
- Introduction au programme COTID : ergothérapie à domicile auprès des personnes âgées souffrant de démence et leurs aidant-es
- Sensibilisation aux risques de maltraitance
- Sensibilisation à la pratique de l'ergothérapie en soins palliatifs

Unité 2 – Lieux de vie spécifiques (2 ECTS) – 20 périodes

Contenus :

- Communauté et monde vécu chez la PaD
- Aides numériques spécifiques aux PaD
- Intervenir en établissement médico-social
- Travailler avec des PaD en milieux somatiques
- Aménagement des lieux de vie spécifiques
- Audit *Dementia friendly communities*
- Dispositifs et réseaux de soins palliatifs

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| ☒ Cours magistral | ☐ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☒ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☒ Tutorat | ☐ Autre (préciser) : |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|-----------------------------------|
| ☐ Écrit | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dossiers | ☒ Autre : Activités asynchrones | |

En première session, le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Unité 1 : Remise d'un dossier d'analyse d'articles sur les occupations en fin de vie (pour 2/6 de la note du module), en groupe.

Unité 2 : Remise d'un dossier de synthèse sur la base de l'audit *Dementia friendly communities* (pour 2/6 de la note du module), en groupe.

Unité 1 et 2 : Réalisation d'activités asynchrones en cours de module et quiz en ligne (pour 2/6 de la note du module), en individuel.

Les conditions d'évaluation détaillées sont présentées aux étudiant·es au début du module.

Critères d'évaluation et de validation

La présence aux laboratoires sur l'audit *Dementia friendly communities* (dates à confirmer) et sur les approches psychosociales (dates à confirmer) est obligatoire.

Toute absence aux cours pratiques doit être justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020. En cas d'absence certifiée aux cours pratiques, l'étudiant·e peut réaliser un travail lui permettant d'acquérir les compétences visées par le cours. En cas d'absence non certifiée, l'étudiant·e devra s'assurer par lui-même ou elle-même d'avoir accès au contenu de cours.

L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative est permise sous certaines conditions. Pour des raisons d'intégrité intellectuelle, il est nécessaire de mentionner les outils d'intelligence artificielle générative utilisés, ainsi que l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de supports de présentation (PowerPoint, Impress, etc.).

8. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible

☐ Pas de remédiation

☐ Examen complémentaire

☒ Travail additionnel

Seule-s la ou les évaluation-s avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée-s :

- Les activités asynchrones sont refaites et elles sont rendues à la semaine 37 2026.

- Les dossiers sont complétés ou corrigés et ils sont rendus à la semaine 37 2026.

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

☐ Écrit

☐ Oral

☐ Pratique

☒ Dossiers

☒ Autre : Activités asynchrones

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un-e étudiant-e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

9. Remarques

En cas d'absentéisme aux cours, l'enseignant-e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant-es.

10. Bibliographie principale / règlement

Allali, G., Frisoni, G., & Dubois, B. (2024). *Démence : Maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés*. RMSEditions.

Clerc, M.-T., Gunten, A. von, & Mall, J.-F. (2020). *Vademecum de psychiatrie gériatrique*. RMS éditions / Médecine et Hygiène.

Graff, M., Van Melick, M., Thijssen, M., & Verstraten, P. (2013). *L'ergothérapie à domicile auprès des personnes âgées souffrant de démence et leurs aidants. Le programme COTID. Traduction par M. Wind*. De Boeck - Solal.

Jacquemin, D., & de Broucker, D. (2014). *Manuel de soins palliatifs*. Dunod.

Kitwood, T. (2019). *Dementia reconsidered, revisited: the person still comes first* (2^{ème} éd.). Open University Press.

Lohman, H. L., Shaffer, A. L., & Watford, P. J. (2022). *Occupational therapy with older adults: strategies for the OTA* (5^{ème} éd.) Elsevier.

McLean, F., Rankin, W., Hocking, C., & Scottish Dementia Working Group. (2023). *Occupational therapy and dementia: Promoting inclusion, rights and opportunities for people living with dementia*. Jessica Kingsley Publishers.

Verrier Piersol, C., & Jensen, L. (2017). *Occupational therapy practice guidelines for adults with Alzheimer's disease and related neurocognitive disorders*. Bethesda, MD : AOTA Press.

11. Enseignant-es

N. Kühne, C. Mottaz, M. Steffen, I. Margot-Cattin, E. Pittet, L. Michaud-Vionnet, P. Tissot, F. Monnet, C. Orin., C. Mabon, M. Gecaj, M. Siegenthaler, L. Menviel

Nom de la ou du responsable de module : KÜHNE Nicolas

Descriptif validé le :

Descriptif validé par :

BERTRAND LEISER Martine